

Paris,

**Convocation pour le 9 février 2017
AGO à 11h00**

le 28 décembre 2016

Cher Actionnaire,

Nous vous informons que l'Assemblée Générale Ordinaire de notre société se tiendra à l'Etablissement Principal de notre société à PARIS (75009) – 52, rue de la Victoire :

Le jeudi 9 février 2017 à 11h00,

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation et examen des comptes consolidés et des comptes sociaux de l'exercice clos au 30/09/2016 ;
2. Lecture des Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes ;
3. Approbation des comptes consolidés et des comptes sociaux ;
4. Affectation du résultat ;
5. Approbation des conventions visées aux articles L225-38 et suivants du Code de Commerce ;
6. Quitus aux Administrateurs ;
7. Fixation des jetons de présence destinés aux Administrateurs ;
8. Reconduction par anticipation de l'autorisation de la société à intervenir sur le marché des actions ;
9. Mandats d'Administrateurs à renouveler, le cas échéant ;
10. Questions diverses.

A défaut d'assister personnellement aux Assemblées, vous pouvez utiliser le Formulaire « *Procuration/Vote par Correspondance* » joint, à nous retourner **3 jours (calendaires) au moins** avant la date des Assemblées à notre adresse de PARIS, dûment signé et rempli **RECTO/VERSO**, accompagné de votre Attestation d'Inscription en Compte.

En effet, vous pouvez choisir entre l'une des 3 solutions suivantes :

- donner Procuration à toute personne de votre choix ;
- adresser votre Procuration à la société, sans indication de mandataire ;
- adresser votre Vote par Correspondance (*en cochant les résolutions de l'Assemblée*).

Les demandes d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour et les questions écrites à poser doivent être envoyées avec votre Attestation d'Inscription en Compte, après la parution de l'AVIS de REUNION par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse de l'Etablissement Principal de notre société à PARIS (75009) – 52, rue de la Victoire ou le cas échéant, à l'adresse électronique suivante : direction.juridique@exel-industries.com, sachant qu'elles doivent être réceptionnées au plus tard 25 jours (calendaires) avant la date des Assemblées.

Nous tenons à votre disposition les documents concernant ces Assemblées et vous prions d'agréer, Cher Actionnaire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Conseil d'Administration.

P.J. :

- 1 Formulaire « *Procuration/Vote par Correspondance* »
pour l'AG du 09/02/2017,
à retourner à notre adresse de PARIS au plus tard le 06/02/2017 ;
- à retourner 1 Carte d'Admission aux Assemblées du 09/02/2017
(*si vous y assistez personnellement ou bien,*
si vous y êtes représenté),
à retourner au plus tard le 01/02/2017.

✂.....



CARTE D'ADMISSION

(à nous retourner complétée avant le 01 février 2017, à l'adresse suivante – si vous assistez aux Assemblées ou si vous y êtes représenté)

SA EXEL Industries - Direction Juridique du Groupe – Etablissement Ppal
52, rue de la Victoire – 75009 PARIS - ☎ 01.71.70.49.60 - ☎ 01.71.70.49.63
courriel : direction.juridique@exel-industries.com

Madame, Monsieur :

détenant actions d'EXEL Industries

et demeurant :
.....
.....

- sera présent(e) à l'Assemblée Générale du 9 février 2017 à 11h00
- ou représenté(e) par M.....